

Note de présentation : sous-gouverneure ou sous-gouverneur externe de la Banque du Canada

À propos de la Banque

La Banque du Canada est la banque centrale du pays. Elle a pour mandat de favoriser la prospérité économique et financière des Canadiennes et des Canadiens. Ses principales responsabilités consistent notamment à conduire la politique monétaire, à promouvoir un système financier sûr et efficient, à émettre les billets de banque, à surveiller les principales infrastructures des marchés financiers et à fournir des services bancaires au gouvernement du Canada et à d'autres clients.

La Banque exerce ses activités de façon indépendante, conformément à son mandat législatif, et est reconnue pour son élaboration de politiques fondées sur des données probantes, sa saine gouvernance, sa transparence et la confiance dont elle jouit auprès du public.

Le Conseil de direction de la Banque est responsable des décisions relatives à la politique monétaire et à la stabilité financière. La nomination de sous-gouverneures ou de sous-gouverneurs externes renforce les délibérations en apportant une expérience plus vaste, une diversité de points de vue et une perspective extérieure aux décisions stratégiques les plus importantes de la Banque.

À propos du rôle

La personne titulaire du poste est membre du Conseil de direction et participe pleinement aux décisions relatives à la politique monétaire. Elle contribue également aux discussions et aux décisions liées à la stabilité financière et aux politiques touchant le système financier. Ce rôle offre à un dirigeant ou une dirigeante d'expérience l'occasion de contribuer directement aux décisions de politique économique et financière qui touchent le Canada.

La personne retenue contribuera à l'évaluation de l'évolution économique et financière, prendra part aux délibérations stratégiques et aux évaluations de la stabilité financière, et appuiera les activités de communication et de rayonnement auprès des Canadiennes et des Canadiens ainsi que des principales parties prenantes.

À titre de membre non employé du Conseil de direction, la personne titulaire du poste devra offrir des perspectives indépendantes qui complètent l'expertise du personnel de la Banque, tout en respectant les normes les plus élevées d'intégrité, d'objectivité, de confidentialité et de service public.

Qualifications clés

- Vaste expérience de haut niveau en économie, en finance, dans les marchés financiers ou dans un domaine connexe, et capacité démontrée d'évaluer des enjeux économiques et financiers complexes.
- Solide compréhension de la politique macroéconomique, de la politique monétaire, du mécanisme de transmission de la politique monétaire, des systèmes financiers ainsi que de l'environnement économique canadien et mondial.
- Capacité éprouvée d'analyser des enjeux complexes, de remettre en question les hypothèses de façon constructive et de contribuer à des décisions à fort enjeu grâce à un jugement sûr et à une vision stratégique.
- Réputation établie d'intégrité, d'indépendance et de professionnalisme, avec la capacité d'agir dans l'intérêt public tout en respectant la confidentialité et les normes de gouvernance applicables.
- Excellentes aptitudes en communication et en mobilisation des parties prenantes, notamment la capacité d'expliquer clairement et efficacement des enjeux complexes à des auditoires diversifiés.
- Engagement envers la diversité des points de vue et volonté d'apporter une perspective externe qui enrichit les délibérations et la prise de décisions du Conseil de direction.

Contexte actuel

La Banque évolue dans un contexte marqué par une incertitude élevée et des changements structurels continus. Bien que des progrès aient été réalisés pour rétablir la stabilité des prix après une période d'inflation élevée, de nombreuses Canadiennes et de nombreux Canadiens continuent de subir des pressions liées aux enjeux d'abordabilité.

Les chocs récents, notamment les tensions commerciales, les perturbations des marchés, les pressions inflationnistes, les tensions dans le secteur financier international et les conflits géopolitiques, ont mis à l'épreuve les cadres de politique et exigé un équilibre prudent entre les risques liés à l'inflation, à la croissance, à l'emploi et à la stabilité financière.

À l'avenir, la Banque continuera d'évoluer dans un environnement en rapide transformation, marqué par les changements démographiques, l'innovation numérique dans le secteur financier et dans l'économie en général, l'évolution du commerce mondial et des chaînes d'approvisionnement, ainsi que les questions liées au climat. Dans ce contexte, le Conseil de direction bénéficiera de dirigeantes et de dirigeants capables d'apporter des perspectives nouvelles, un jugement sûr et une compréhension approfondie des enjeux économiques et financiers.